

Le Flash

Ville de Die
ville du Die

mairie-die.fr Sept. - Oct. 2026 Bulletin d'informations municipales N°141

Directrice de la rédaction : Marylène Moucheron – Rédaction : Mairie de Die • Graphisme : Muesli • Impression : Héraldie, papier 100 % recyclé • Distribution toutes boîtes y compris *STOP PUB* • Disponible dans les lieux publics et sur mairie-die.fr

Les Aires – Théâtre de Die et du Diois	p.2
Cinéma Le Pestel	p.3
La vie municipale	p.4
Les agents de Chabestan	p.5
Des logements à transformer	p.6
Les grands travaux en cours	p.7
Coté biodiversité / Agenda / Tribunes	p.8



Poursuivre et renouveler notre ambition culturelle

Édito de
Marylène Moucheron,
Maire de Die

Cet été, notre territoire a été confronté à la fois à une forte canicule et à des incendies qui l'ont durement touché. Pour chacune et chacun d'entre nous, cette saison aura été particulière, parfois éprouvante, et nous rappelle combien notre environnement est précieux et fragile. Face à cette situation, la Ville entend prendre toute sa part dans le plan de relance engagé par les services de l'État, afin d'accompagner la reprise et de contribuer à la reconstruction de notre territoire.

Je veux adresser mes remerciements les plus sincères à toutes celles et ceux qui, aux côtés des sapeurs-pompiers, ont donné de leur temps et de leur énergie. Je veux également avoir une pensée toute particulière pour nos agriculteurs, dont le travail et l'engagement sont essentiels à la vie du Diois.

Dans ce contexte, nous avons envie de créer un nouveau rendez-vous pour nous retrouver et remettre un peu de joie au cœur de cette rentrée. C'est ainsi qu'est née cette année la première *Foire de l'automne et de l'agriculture*. Nous avons voulu en faire une fête populaire, un moment pour mettre à l'honneur nos agriculteurs, leurs savoir-faire et notre terroir. Cette première édition a été l'occasion de nous retrouver et de célébrer ensemble celles et ceux qui font vivre Die et le Diois.

Parmi ces forces, notre tissu associatif et culturel est une véritable richesse.

Nous avons la chance de compter sur un formidable vivier d'associations et de structures qui font vivre notre ville tout au long de l'année. Cet automne, la Ville de Die renouvelle la délégation de service public de deux structures culturelles majeures : le cinéma d'art et d'essai Le Pestel et Les Aires – Théâtre de Die et du Diois. Deux lieux qui font notre fierté et permettent à toutes et tous, y compris en milieu rural, d'accéder à une culture diverse et accessible.

La Ville continuera à soutenir cette dynamique, financièrement, en recherchant avec les associations des lieux adaptés et en accompagnant leurs projets. La Charte des associations, renouvelée cette année, traduit cette volonté de construire ensemble.

Poursuivre et renouveler notre ambition culturelle, c'est faire le choix d'une ville vivante et dynamique.

Bel automne à vous !

Les Aires Théâtre de Die et du Diois



L'association Les Aires poursuit son travail

La Ville de Die renouvelle sa confiance à l'association Les Aires pour la gestion du Théâtre à compter du 1^{er} janvier 2027, pour une nouvelle durée de cinq ans. Après de nombreuses années de collaboration, cette nouvelle délégation de service public (DSP) permet de poursuivre le travail engagé. Rencontre avec son directeur, Mathieu Dardé, pour évoquer les ambitions qui accompagneront cette nouvelle période.

Que représente pour vous ce renouvellement et quelles orientations souhaitez-vous donner au Théâtre ?

Ce renouvellement nous donne une visibilité à moyen terme et un point d'appui important pour poursuivre notre travail. Dans un contexte où les relations entre l'État, les collectivités et le secteur culturel sont parfois incertaines, la relation durable avec la Ville de Die est une vraie force. Cette nouvelle période doit nous permettre de continuer à remplir pleinement nos missions de Scène Conventionnée d'Intérêt National « Art en Territoire » : diffusion, action culturelle et accompagnement à la création. Il s'agit aussi de poursuivre le travail autour de la place du Théâtre entre Die et les villages du Diois, tant sur la programmation d'octobre à juin qu'avec nos deux festivals *L'Échappée des Rues* et *F(riction du Réel)*.

Un autre enjeu majeur concerne les travaux du bâtiment (comme la loge qui n'est plus accessible), son adaptation au changement climatique. Les épisodes de fortes chaleurs nous obligent déjà à réfléchir à nos pratiques : comment continuer à accueillir du public et des artistes dans de bonnes conditions ? Il faudra aussi trouver un modèle adapté à nos moyens humains et à la situation économique actuelle du secteur culturel. L'enjeu est de continuer à produire du lien et de l'émotion, tout en inventant peut-être de nouvelles façons de faire.



↑ *L'équipe de salariés : Marion Blangenois, Mélanie Guichard, Mathieu Dardé, Violaine Dupré-Charcosset, Laurent Seingier © Gaël Lefebvre*

L'ouverture à de nouveaux publics est-elle une priorité ?

Nous avons une belle fréquentation et un public fidèle, mais il faut continuer à renouveler ce public. Il y a des personnes qui aujourd'hui ne viennent pas au Théâtre et qu'il ne faut pas oublier. L'enjeu est de mieux connaître le territoire et ses réalités pour imaginer des projets qui puissent les mobiliser. Le projet mené autour de *J'aime la chasse* au printemps en est un bon exemple : nous avons créé un premier partenariat avec la Fédération Départementale de Chasse de la Drôme dont des membres sont venus pour la première fois au Théâtre. Pour moi, ce travail ne s'arrêtera jamais : il faut chercher de nouvelles alliances pour inclure celles et ceux qui ne sont pas encore en lien avec nous.

Comment envisagez-vous les relations du Théâtre avec les artistes et les associations du territoire ?

Le Diois compte un nombre exceptionnel d'artistes, avec des niveaux de structuration variés. Il est important de pouvoir les accompagner par des répétitions au Théâtre ou par la programmation de leur spectacle. Mais notre rôle peut aussi être de leur permettre de sortir du territoire, en les mettant en relation avec d'autres programmeurs grâce aux réseaux professionnels.

Avec les associations, l'idée est de garder la porte ouverte. La programmation peut être un espace de coopération, avec des formes très différentes : un projet construit directement avec le Théâtre, un partenariat ponctuel ou une association accueillie lors d'un événement.

Quelle place souhaitez-vous donner aux mises à disposition du Théâtre ?

Une évolution importante de cette nouvelle DSP concerne justement les mises à disposition. Nous souhaitons mettre en place une commission paritaire entre la Ville et l'association Les Aires, qui

se réunirait deux fois par an, afin d'examiner les demandes et de définir ensemble les modalités d'accueil.

L'objectif est de travailler à partir de critères partagés, notamment sur le nombre de jours de mise à disposition, tout en tenant compte des réalités et des moyens de chacun. Cette démarche doit permettre de trouver un équilibre entre l'accessibilité du Théâtre pour les associations et les établissements scolaires et notre réalité économique.

Et le travail avec les scolaires ?

C'est une mission essentielle, mais aujourd'hui fragilisée par les baisses budgétaires. Lorsque les financements diminuent, ce sont directement des projets et des interventions artistiques qui disparaissent. Nous avons envie de continuer à travailler avec la Cité scolaire, tout en élargissant nos relations à la diversité des enseignants et des disciplines. Pour le primaire également, il y a un enjeu à mieux travailler avec l'ensemble des niveaux.

Trois bonnes raisons de pousser les portes du Théâtre ?

D'abord, parce que le Théâtre est un lieu marquant du territoire, où il est possible de s'impliquer en tant que bénévole. Ensuite, parce que les spectacles créent des émotions, permettent de réfléchir, de vibrer ensemble, d'exprimer des désaccords : la culture participe pleinement à la vie démocratique. Enfin, parce c'est un lieu de convivialité où on peut boire un verre, rencontrer du monde, discuter. Le Théâtre participe à la fabrication du lien.

QUELQUES CHIFFRES (ANNÉE 2025)

5 salariés de l'association
7 membres du bureau
15 902 spectateurs
67 propositions artistiques

Cinéma Le Pestel



Une nouvelle direction pour Le Pestel

À l'issue de la procédure de renouvellement de la délégation de service public, la Ville a choisi de confier la gestion du cinéma à Chloé Guilhem. Médiatrice culturelle au sein de l'établissement depuis 2022, elle en prendra la direction à partir de janvier 2027, dans le prolongement du travail mené par Jean-Pierre Surle, qui fera valoir ses droits à la retraite en décembre.

Vous allez prochainement prendre la direction du Pestel. Que représente cette nouvelle responsabilité pour vous ?

C'est à la fois très impressionnant et très enthousiasmant. Je connais l'attachement des Diois au Pestel et je mesure donc l'importance de cette responsabilité, ainsi que la charge de travail qu'elle représente. C'est un défi qui m'impressionne, mais je suis aussi très impatiente de commencer !

↓ *Future équipe : Chloé Fassio, Chloé Guilhem, Eddy Tholens + Agnès Chatelain (en arrêt actuellement suite à un accident de la route) © Gaël Lefebvre*



Le Pestel possède une histoire et une identité très ancrées à Die. Comment appréhendez-vous cette transmission après Jean-Pierre Surle ?

Il y a forcément une part d'appréhension lorsqu'on reprend un lieu aussi identifié. Mais il y a aussi beaucoup d'excitation. Et je bénéficie d'une forme de continuité : je travaille déjà au Pestel et je connais son fonctionnement. Pour le public, le changement ne sera donc pas aussi marqué qu'il peut l'être lorsqu'une personne extérieure arrive.

Je vois vraiment cette succession comme un passage de flambeau. Chaque délégataire a apporté quelque chose au Pestel et je vais, à mon tour, hériter de tout ce travail et expérimenter des nouveautés. L'objectif n'est pas de repartir de zéro, mais de poursuivre une histoire en y ajoutant de nouvelles touches.

Qu'est-ce que vous souhaitez absolument préserver ?

Avant tout, l'exigence de la programmation. C'est l'ADN du Pestel depuis des décennies. Il existe peu de cinémas mono-écran dans de petites communes qui proposent une programmation aussi exigeante, ouverte sur le monde et aussi diversifiée. C'est extrêmement précieux.

Nous continuerons donc à proposer des films d'auteur, des découvertes, du cinéma français, des films de répertoire, mais aussi les grandes sorties attendues par le public. Le Pestel est un cinéma généraliste et cette diversité fait partie de ses missions. Nous devons pouvoir accueillir tous les publics.

Quelles évolutions souhaitez-vous apporter ?

Nous avons par exemple envie de proposer des avant-premières surprises, des films « coup de cœur » dont le public ne connaît pas le titre à l'avance. Nous souhaitons également développer davantage de temps forts, nous inscrire dans certains festivals

et multiplier les séances spéciales. Nous imaginons par exemple une soirée autour de l'opéra, une nuit consacrée au cinéma d'horreur, ou encore une journée autour d'un ou d'une cinéaste. Pourquoi ne pas aussi imaginer un « Cannes à Die », avec défilé de mode et animations. Le jeudi soir va devenir un rendez-vous privilégié, avec des séances uniques, des concerts programmés par l'association Le Pestel Café, des rencontres ou des soirées thématiques. L'idée est de créer régulièrement des rendez-vous qui sortent de la programmation habituelle et donnent de nouvelles raisons de venir au cinéma. Il y a également des pistes autour de l'accueil des familles. Nous aimerions mieux prendre en compte les jeunes parents, avec par exemple des séances où les bébés sont les bienvenus, ou en réfléchissant à une solution de garde en lien avec l'ESCDD. Pendant les vacances scolaires, nous souhaitons aussi renforcer la proposition destinée au jeune public. Autant de projets que nous expérimenterons progressivement, en restant attentifs aux envies et aux retours du public.

Quelle place souhaitez-vous donner aux acteurs culturels et associatifs du territoire ?

Elle est déjà très importante et nous souhaitons évidemment la développer. Le territoire est riche d'associations, d'artistes, de cinéastes, de techniciens et de lieux culturels. Nous avons donc tout intérêt à travailler davantage ensemble. Nous ne pourrions évidemment pas répondre à toutes les sollicitations, car nous avons aussi des contraintes liées à l'exploitation d'un cinéma. Mais lorsqu'une idée est pertinente et qu'elle permet de créer une rencontre avec le territoire, nous aurons envie de l'accompagner.

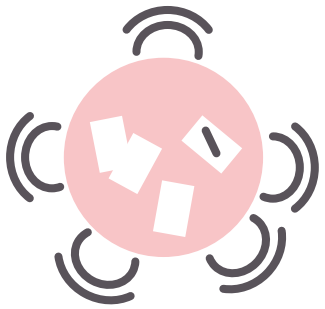
Envie de dire un dernier mot ?

Je voudrais remercier le public du Pestel. Nous avons la chance d'avoir des spectateurs curieux, fidèles et qui nous font confiance. À une époque où l'on peut regarder énormément de choses chez soi, venir au cinéma reste une démarche particulière. Ce n'est pas parce que tout le monde possède une cuisine que les restaurants ont disparu ! Pour le cinéma, c'est pareil : l'expérience collective, la découverte et la rencontre restent irremplaçables. Nous ferons donc tout pour être à la hauteur de cette confiance, en continuant à proposer, à surprendre et à donner envie de franchir les portes du Pestel à un public toujours plus large.

QUELQUES CHIFFRES OBJECTIFS

18 séances par semaine minimum
2 semaines de fermeture plutôt que 3
Tous les films seront passés entre 3 et 5 fois chaque semaine (sauf séance unique)

La vie municipale



6 commisions pour accompagner les projets de la Ville

Pour approfondir les grands sujets qui concernent la commune, préparer les projets à venir et favoriser le dialogue autour des enjeux du territoire, six commissions ont été mises en place.

4 commissions municipales

Le conseil municipal a créé ces commissions lors de sa séance du 15 juillet 2026. Conformément à l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales, les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres. Chaque commission municipale compte 9 membres, selon une composition respectant le principe de représentation proportionnelle : 7 membres de la majorité et 2 membres du groupe de l'opposition.

Budget – Finances

Cette commission est chargée des principales questions financières de la commune : préparation budgétaire, fiscalité, emprunts, etc. Elle contribue ainsi au suivi des moyens nécessaires à la mise en œuvre des projets municipaux. **Membres** : Thomas Bechet, Christian Rey, Thomas Siniscalchi, Catherine Trouillon, Josette Barthelemy, Daniel Rassat, Loïc Haar, Charlotte Vailles, Philippe Méjean

Services à la population

Cette commission travaille sur les services qui accompagnent les habitants au quotidien. Ses domaines d'intervention comprennent notamment la vie scolaire et les services périscolaires, le sport, la culture, l'animation et les festivités, ainsi que les questions relatives aux tarifs, subventions et conventions. **Membres** : Ayla Maisonneuve, Laetitia Orand, Jean-Luc Printemps, Thomas Bechet, Loïc Haar, Jean-Christophe Chapeau-Gras, Anissa Bennani, Guillaume Ruetsch, Charlotte Vailles

Vie quotidienne – Cadre de vie

Cette commission est consacrée à plusieurs sujets qui touchent directement la vie des habitants et le cadre de vie. Elle intervient notamment sur les questions de santé, de social, de sécurité et d'économie. **Membres** : Thomas Siniscalchi, Anelyse Bouffier, Josette Barthelemy, Saïd Abdellaoui, Franck Condette, Véronique Coste, Daniel Rassat, Olivier Royer, Laura Marchelli

Aménagements structurants

Cette commission a pour mission de travailler sur les grands projets d'aménagement et d'équipement de la commune. Elle est notamment chargée des opérations d'équipement, de la voirie, des bâtiments, des réseaux divers, de l'urbanisme et du PLUi, ainsi que des questions liées au logement et à l'OPAH-RU. **Membres** : Christian Rey, Marie-Françoise Virat, Alisson Trognon, Claude Vauchel, Angeline Manquat, Franck Condette, Thomas Siniscalchi, Philippe Méjean, Spyros Lacombe

2 commissions extra-municipales

Créées lors du conseil municipal du 6 octobre 2026, ces deux commissions permettent d'élargir la réflexion au-delà du conseil municipal et d'associer différents acteurs du territoire à la préparation des projets.

Mobilité urbaine et accessibilité

Déplacements, circulation, stationnement, cheminements piétons et mobilités douces : cette commission réfléchit aux évolutions possibles pour faciliter les déplacements du quotidien et améliorer l'accessibilité de l'espace public pour toutes et tous. **Membres** : 1 représentant du Collectif vélos, 1 du Collectif piétons, 1 d'AVI, 1 du SDIS, 1 ambulancier, 1 commerçant de l'association C'ToutDie et 1 hors association, 1 artisan, 1 représentants des personnes à mobilité réduite, 1 habitant du centre-ville, 1 habitant hors centre-ville et 1 habitant d'un village alentour, la Maire, 2 élus de la majorité et 1 élu de l'opposition.



Culture et patrimoine

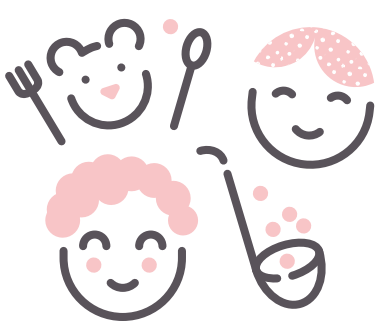
Cette commission est consacrée à la vie culturelle de la commune et à la valorisation de son patrimoine. Elle peut notamment contribuer aux réflexions sur les projets culturels, la transmission de l'histoire locale et la mise en valeur du patrimoine. **Membres** : 1 représentant des associations Dea Augusta, Amis des Arts et du Musée, Commune Libre de Saint Marcel, Cinéma Le Pestel, Théâtre Les Aires, Médiathèque Diois-Vercors, EMMAP, Collectif Piétons, Office de Tourisme du Pays Diois, la Maire, 2 élus de la majorité et 1 élu de l'opposition.

Taxe foncière : les raisons de l'évolution du taux

Le taux communal de taxe foncière a évolué cette année de 32,23 % à 38,23 %, soit une hausse de 6 points. Cette évolution, décidée par la mandature précédente, intervient après plusieurs années sans augmentation des taux de fiscalité communaux. Elle s'ajoute à la revalorisation de 0,8 % des bases d'imposition décidée par l'État pour 2026. Ces deux évolutions sont distinctes : la première relève d'une décision locale, la seconde d'une revalorisation nationale. Cet ajustement vise à renforcer les recettes propres de la commune et ses capacités d'autofinancement, indispensables pour maintenir les services publics, entretenir les équipements et financer les investissements nécessaires à Die. Cette revalorisation de la fiscalité est également nécessaire pour garantir la pérennisation des dotations de fonctionnement de l'État. En effet, le niveau des dotations attribuées par l'État aux collectivités est corrélé à l'effort fiscal de celles-ci. L'objectif désormais est de disposer d'une fiscalité locale qui évolue de manière progressive, en fonction des besoins et services à la population, au regard des capacités financières de la commune.

↓ Ville de Die © Gaël Lefebvre

Les agents de Chabestan



La cantine municipale

Jérôme B., cuisinier en chef, nous explique les coulisses de son métier.

À quelle heure commence ta journée ?

À 6h ! Je commence par le pointage des enfants inscrits et la préparation des recettes. Il faut calculer les quantités nécessaires en fonction du nombre d'enfants. À partir de 7h, place à la production des repas, jusqu'à 11h30. Puis viennent les deux services jusqu'à 13h45.

Ton métier ne se résume donc pas à cuisiner ?

Non, j'ai plusieurs casquettes ! Il y a bien sûr la cuisine, mais aussi les menus, les commandes, le suivi administratif et financier, la gestion du personnel, les inscriptions ou encore les demandes de subventions. Je m'occupe également des inscriptions et des plannings de la garderie. L'après-midi, de 14h à 16h30, je suis principalement sur toute cette partie administrative.



Comment sont pensés les menus ?

Les menus sont préparés jusqu'aux vacances, mais ils restent évolutifs. Il faut s'adapter aux commandes, aux disponibilités et aux prix. On privilégie autant que possible les fruits et légumes de saison. Pour le local, il y a une vraie volonté d'aller plus loin. Mais la difficulté est de trouver des structures capables de fournir les quantités nécessaires à une restauration collective. Le territoire travaille notamment sur cette question dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Diois (PAT).

Comment faire manger des légumes aux enfants ?

On les invite à goûter, sans les forcer. Un même légume peut être préparé de différentes manières : entier, en soupe, en gratin... La préparation et l'assaisonnement peuvent aussi changer beaucoup de choses. Et puis le fait de manger ensemble joue : quand les copains goûtent, cela peut donner envie d'essayer !

La lutte contre le gaspillage passe aussi par l'adaptation des quantités ?

Oui. Les recettes donnent des bases, mais avec l'expérience, on affine. Les quantités évoluent notamment selon l'âge des enfants et la période de l'année. Les plus jeunes ne mangent pas les mêmes quantités en septembre qu'en fin d'année. On sensibilise aussi les enfants : on sert de petites quantités et ils peuvent se resservir. Cela évite de remplir une assiette qui ne sera pas terminée.

Après 13 ans à la cantine, qu'est-ce qui te plaît le plus ?

L'aspect social. La cantine est un lieu où les enfants partagent un repas ensemble. Pour certaines familles, le repas pris à la cantine est le seul repas équilibré de la journée. Le défi, finalement, est de garantir un repas sain, bon et accessible à tous les enfants.

ATSEM : des professionnelles au cœur de la vie de l'école

À la maternelle de Chabestan, les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) sont des visages familiers de l'école. Employées par la Ville, elles accompagnent les enfants tout au long de leur journée : en classe, mais aussi à la garderie du matin, sur le temps méridien et à la garderie du soir.

Aux côtés des enseignants

Les ATSEM préparent le matériel, accompagnent les activités, veillent à l'hygiène, au confort et à la sécurité des enfants. Elles les accompagnent aussi dans les gestes du quotidien – mettre son manteau, ranger ses affaires, se laver les mains... – autant d'apprentissages qui favorisent l'autonomie. À Die, chaque classe de maternelle bénéficie d'une ATSEM.

« On est vraiment un binôme avec l'enseignant, même si celui-ci reste l'acteur principal de la classe. On a un rôle important dans les apprentissages et le déroulement des activités », explique Camille R., responsable des ATSEM.

Un métier de proximité

Patience, écoute, bienveillance, empathie et capacité d'adaptation sont indispensables. « Chaque année est différente, les enfants sont tous différents. Ce qui me plaît le plus, c'est le contact humain et tout ce que les enfants nous apportent. »

Présentes sur une grande partie de la journée, les ATSEM occupent une place importante dans la vie des enfants et construisent avec eux des repères et une relation de confiance. « Nous ne sommes pas là que pour les garder. Nous sommes là pour s'occuper d'eux, avec bienveillance et en veillant à leur sécurité. »

Un rôle essentiel, parfois discret, qui contribue chaque jour à faire de l'école un lieu où les enfants peuvent apprendre, grandir et trouver leur place.

← Agents affectés à la cantine et à la surveillance des enfants de l'école élémentaire. © Gaël Lefebvre
← ATSEM de l'école maternelle

LA CANTINE EN CHIFFRES

41 000 repas servis sur l'année
85 % des élèves mangent à la cantine
45 % de produits bio
17 % de produits labellisés

Des logements à transformer



Lutte contre le mal logement

Malgré le niveau de dégradation de certains logements du centre-ville, il y a encore trop peu de signalements et donc trop peu d'actions pour traiter ces situations. Les personnes concernées ne savent pas toujours vers qui se tourner, ni si leur situation justifie un signalement. Pour vous aider, voici quelques exemples de situations qui peuvent nécessiter une attention :

Cela peut notamment concerner

- Des installations électriques ou sanitaires dangereuses
- Des problèmes importants d'humidité ou un défaut de ventilation
- Une température trop basse en hiver malgré le chauffage, ou insupportable en été
- Un logement ou immeuble présentant des risques de structure (affaissement d'un plancher, etc.)
- Plus largement, des conditions d'habitation portant atteinte à la santé ou à la sécurité des occupants.

Vous êtes concerné ?

Si vous vivez dans un logement qui vous semble dangereux, dégradé ou présentant des conditions d'habitation préoccupantes, vous pouvez en parler et être accompagné dans vos démarches.

Le CCAS de Die est à votre écoute pour vous permettre d'expliquer votre situation, d'être écouté et de connaître les démarches possibles : 04 75 21 08 82 ou directement à l'accueil du CCAS, à la mairie.

Vous pouvez également effectuer un signalement gratuitement et simplement auprès des services compétents *via* la plateforme nationale :

signal-logement.beta.gouv.fr



Deux sœurs racontent la transformation de leur logement

À Die, l'âge n'est pas un détail statistique : plus de 40% de la population est retraitée, et plus de 35% a franchi le cap des 65 ans. Un constat qui pose une question simple mais essentielle : comment permettre à chacun de vieillir chez soi, dans de bonnes conditions ?

C'est l'un des enjeux de l'opération « Habitons mieux le centre-ville », portée par la Ville de Die et la Communauté des Communes, via l'opérateur SOLIHA, qui accompagne les habitants du diagnostic du logement jusqu'au financement des travaux.

« On est tous nés dans la maison »
Dans leur maison familiale, deux sœurs coulent des jours tranquilles. L'aînée, Augusta, née en 1934, va avoir 92 ans. Sa cadette, Danielle, l'a rejointe après une vie professionnelle bien remplie : « Elle se faisait âgée, et moi je suis toute seule, donc je suis venue la voir, et après je me suis installée chez elle. »

Le tournant est venu d'une chute. Augusta s'est cassé le fémur en glissant, à une époque où la maison n'était pas encore adaptée. « Je montais encore dans la baignoire, mais c'était pas très facile », se souvient-elle. Danielle a immédiatement pris les devants : « J'ai enlevé tous les tapis, tout ce qui gênait, pour pas qu'elle se prenne les pieds dedans. »

Une salle de bain repensée
C'est après cet épisode que le projet d'adaptation a pris forme : la baignoire a laissé place à une douche de plain-pied, réalisée par un plombier et un carreleur. Le changement a tout de suite convaincu Augusta : « Avant, il fallait que je monte dans la baignoire... Ça m'a facilité. » Un escalier équipé de rampes complète l'aménagement. « Ce qu'on a fait en premier, c'est la rampe, se rappelle Augusta.

↑ Augusta et Danielle

Je ne pourrais pas descendre ni monter si je n'avais qu'une rampe. » Une prudence qui n'empêche pas la bonne humeur : chaque jour, les deux sœurs sortent marcher, « jusqu'à un kilomètre », et Augusta continue de descendre jusqu'à son jardin.

Un financement facilité

Les travaux ont été financés en grande partie grâce à MaPrimeAdapt', un dispositif national qui prend en charge jusqu'à 70 % du montant, dans la limite de 22 000 €. Un coup de pouce que Danielle et Augusta ont fait connaître autour d'elles : « Les personnes qui viennent nous voir, on leur montre la douche, toute neuve ! Une voisine en a vu une et elle a dit : "Eh, t'es bien !" » Depuis, plusieurs foyers du voisinage ont suivi le même chemin, dont leur belle-sœur, actuellement en travaux.

Vieillir chez soi, ensemble

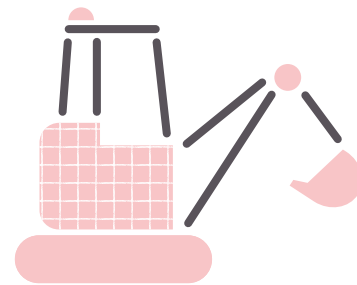
Au-delà des aménagements, c'est une véritable entraide familiale qui permet aujourd'hui à Augusta de rester dans la maison où elle est née : aide à la toilette, à l'habillage, accompagnement à la marche en complément du kinésithérapeute. Une solidarité au quotidien, portée par Danielle, des travaux simples mais décisifs ; un exemple concret de ce que peut apporter, à Die, l'opération « Habitons mieux le centre-ville ».



VOIR L'INTERVIEW EN VIDÉO

Rendez-vous sur mairie-die.fr ou sur youtube.com/channel/@villededie

Les grands travaux en cours



Gymnase : une réouverture qui se profile

Après plus d'un an de travaux, la réouverture du gymnase approche. Pour des raisons budgétaires, la rénovation s'est concentrée sur le bâtiment ancien, avec d'importants travaux destinés à améliorer sa sécurité et son confort.

Un bâtiment entièrement repris
L'isolation intérieure et celle de la toiture ont été reprises, les vitrages remplacés et la structure métallique renforcée. Celle-ci a été dimensionnée pour pouvoir accueillir, à terme, des panneaux photovoltaïques. Le chauffage a été modernisé avec le remplacement des anciennes souffleries par des panneaux radiants au plafond. La production d'eau chaude des douches est désormais indépendante de la chaudière.

Des espaces repensés
Les vestiaires et les douches ont été entièrement rénovés. Le garde-corps des gradins a été remplacé. Le cheminement des spectateurs a été repensé afin de permettre l'accès aux gradins sans traverser le terrain. Trois espaces ont également été aménagés sous les gradins, notamment pour le stockage du matériel. Enfin, deux fresques, représentant le profil de Justin et du Glandasse, viennent apporter une touche artistique au bâtiment. À l'extérieur, un nouveau cheminement et une nouvelle signalétique facilitent également les déplacements.

Dernières étapes avant la réouverture
Le chantier est désormais réceptionné. Les dernières vérifications réglementaires et le passage de la commission de sécurité constituent les dernières étapes avant l'ouverture.

Sauf imprévu, les usagers devraient pouvoir retrouver leur gymnase après les vacances de la Toussaint.

Modernisation des installations électriques du camping municipal

Dans le cadre de la réhabilitation des équipements du site, d'importants travaux de rénovation des installations électriques seront réalisés avant sa réouverture prévue en avril 2027.

Cette opération comprend notamment la pose de nouveaux tableaux électriques et de nouvelles bornes pour les emplacements de camping, ainsi que la rénovation du réseau électrique avec la création de tranchées et la mise en place de nouveaux câbles. Les travaux prévoient également l'installation de candélabres solaires et d'un système d'alerte sonore, afin de moderniser les équipements et d'améliorer leur fonctionnalité.

Ces travaux permettront ainsi de disposer d'installations plus modernes, plus sûres et mieux adaptées aux besoins du site et de ses usagers, tout en accompagnant la réhabilitation globale du site.

Sondages archéologiques au Théâtre Les Aires

Dans le cadre de la réflexion engagée autour du projet de rénovation et d'extension du Théâtre, la Ville a sollicité les services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) afin de réaliser un diagnostic d'archéologie préventive.

Les services de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) sont intervenus au début du mois d'octobre pour réaliser plusieurs sondages



sur le site. Ces investigations avaient pour objectif de rechercher d'éventuels vestiges enfouis et de mieux connaître l'histoire du lieu. Cette intervention constitue une étape préalable nécessaire à la réalisation d'éventuels futurs travaux, afin de prendre en compte et de préserver le patrimoine archéologique.

À l'issue de ces investigations, un rapport sera établi par l'INRAP et transmis dans un délai d'environ trois mois. Ses conclusions permettront de préciser la présence éventuelle de vestiges archéologiques sur le site et, le cas échéant, de définir les mesures nécessaires à leur préservation et d'adapter le projet en conséquence.

Le chantier du mur de Font Giraude avance

Les travaux de réfection du mur de Font Giraude avancent conformément au calendrier prévu.

La première phase, engagée en septembre, a permis de réaliser les premiers travaux et de préparer la suite de l'intervention.

La deuxième phase des travaux interviendra prochainement, pendant les vacances de la Toussaint, après le séchage du béton et sous réserve de conditions météorologiques favorables. Elle permettra de poursuivre et d'achever le chantier.

À l'issue des travaux, l'ensemble des places de stationnement du parking de Font Giraude sera de nouveau accessible. La Ville remercie les riverains et l'ensemble des usagers pour leur compréhension, leur patience et leur vigilance pendant toute la durée des travaux.

↓ Salle Vercors



Côté biodiversité

La renaissance de la forêt

L'incendie qui a touché le Diois à partir du 24 juin 2026 restera longtemps dans nos mémoires. Plus de 4 400 hectares ont été parcourus par les flammes, bouleversant profondément nos paysages et fragilisant les milieux naturels qui nous entourent.

Face à cette épreuve, une autre histoire commence : celle de la renaissance de la forêt. Après le feu, la nature se reconstruit progressivement. Des végétaux repoussent, des graines germent, la faune recolonise

peu à peu les espaces. Cette régénération est un processus lent, qui nécessite du temps, mais aussi de la tranquillité.

Mais un massif récemment parcouru par les flammes reste aussi dangereux, parfois bien au-delà de ce que l'on peut voir. Des arbres et des branches fragilisés peuvent tomber, des blocs peuvent se détacher et les terrains peuvent devenir instables. C'est pourquoi l'accès aux forêts de Justin, Laup et Solaure-en-Diois est encore interdit. Cette mesure répond à un double objectif : assurer la sécurité des personnes et laisser aux milieux naturels le temps de se régénérer. Décidée par arrêté préfectoral le 21 août, elle concerne les promeneurs, les randonneurs comme les véhicules et sera maintenue jusqu'à la fin des études et des opérations de sécurisation.

Respecter cette interdiction, c'est donc d'abord se protéger et protéger les équipes qui interviennent sur le terrain. C'est aussi



laisser à la forêt l'espace nécessaire pour se reconstruire.

La forêt de demain se prépare aujourd'hui. Nous ne savons pas encore exactement à quoi elle ressemblera, mais nous pouvons déjà l'accompagner : en respectant les secteurs interdits, en restant vigilants face au risque d'incendie et en adoptant des comportements responsables.



L'agenda

Mercredi 11 novembre – 9h
Commémoration de la Victoire et de la Paix – Square du Souvenir Français

Mardi 17 novembre – 19h
Conseil municipal

Jeudi 26 novembre – 18h30
Inauguration des travaux de rénovation du gymnase

Samedi 5 décembre
Téléthon – Place de la République

Samedi 12 décembre – 11h
Inauguration de la fresque quartier Saint-Marcel

Mardi 15 décembre – 19h
Conseil municipal

Les 18, 19 et 20 décembre
Festivités *Die fête Noël*



SUIVRE LA VIE MUNICIPALE

Rejoignez-nous sur Facebook, Instagram, Mastodon et abonnez-vous à la lettre d'infos (inscription sur mairie-die.fr)

Parole de l'élue : Laetitia Orand

6^e adjointe à l'éducation et au personnel communal



Je suis maman de deux filles, préparatrice en pharmacie au Centre hospitalier du Diois. Née à Die, attachée

à notre ville, je poursuis mon engagement dans la vie publique, commencé en 2014 comme adjointe à l'Éducation auprès de Gilbert Tremolet. Aujourd'hui, je suis adjointe à l'Éducation et au Personnel communal. L'enfance me tient à cœur. Je suis au plus près des équipes éducatives et périscolaires des écoles maternelle et élémentaire, en participant aux conseils d'école. Je suis présente à la Cité scolaire, aux conseils d'administration. L'un des projets importants de notre mandat est la rénovation du groupe scolaire Chabestan (maternelle, élémentaire, cantine), qui ne répond plus aux normes énergétiques et d'accessibilité. Cette réflexion concerne aussi les abords des écoles, les cours et le City stade. Nous sommes actuellement dans la phase de diagnostic. Dans les phases opérationnelles, nous continuerons d'associer les enseignants, enfants, personnels périscolaires et parents. Concernant le personnel communal, je travaille en lien avec Madame la Maire et les ressources humaines. Le bien-être au travail est essentiel pour moi. Je souhaite préserver les temps de convivialité permettant aux agents de la mairie (administratifs, police, écoles, services techniques, EMMAP, Musée, CCAS) de se retrouver. Je suis heureuse de poursuivre cet engagement au service de Die. Au plaisir de vous rencontrer au détour d'une rue : n'hésitez pas à venir échanger avec moi !

Tribune libre de l'opposition

« Élus, oui. Sourds, non. »

« Nous avons été élus ». L'argument est martelé. Oui, une majorité peut mettre en œuvre le programme sur lequel elle s'est engagée. Le vote tranche, mais ne dispense pas d'écouter. Il ne donne ni pouvoir ni expertise absolus.

Pendant le mandat, la ville évoluera. Les habitants vivront des situations qui ne seront pas toutes connues du conseil municipal. La participation citoyenne ne s'oppose pas au suffrage, elle le complète : c'est un garde-fou contre les erreurs. Et des erreurs, il y en a déjà eues.

Un aménagement éphémère démonté sans un mot, alors qu'il tenait lieu de place de rencontre en attendant mieux. Pour retrouver quoi ? Des places de parking. Le retour des voitures rue Buffardel décidé sans concertation, à l'heure précise où les enfants sortent de l'école. Des arceaux à vélo qui disparaissent, alors que dans notre ville c'est une pratique massive ; et quand ils ne disparaissent pas, ils se retrouvent sur un trottoir, gênant les piétons. Cerise sur le gâteau une fête de l'agriculture et de l'alimentation sur le marché... sans concertation avec les commerçants et agriculteurs du marché !

Chacune de ces bévues aurait pu être évitée ou corrigée en amont par une réunion, un échange avec celles et ceux concernés. Le coût d'une concertation est dérisoire. Celui d'un aménagement raté ne l'est pas.

Vous avez le droit de mettre en œuvre votre programme. Sans concertation, il y aura d'autres tensions. Ce n'est pas une menace, c'est une prévision. Pour la ville, nous l'espérons fausse.

Vivre ensemble